



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Le Premier ministre

Intervention lors de la 58^{ème} session **du Conseil des droits de l'homme**

Luc Frieden

Premier ministre du Luxembourg

Genève, Suisse

Février 26, 2025

Seul le discours prononcé fait foi

Monsieur le Vice-Président,

A ce moment critique pour les droits humains et le droit international. Le monde a besoin de l'Organisation des Nations Unies et des valeurs qu'elle représente.

Le Luxembourg vient de conclure son premier mandat au sein de ce Conseil : au fil de ces trois ans, mon pays a voulu être un membre engagé, actif et solidaire. Un membre qui fonde son engagement sur les principes forts que sont l'universalité, l'indivisibilité et l'inaliénabilité des droits humains. Un membre dont l'action internationale s'inscrit dans le maintien d'un système ancré dans le droit international. Si nous devons avoir appris une leçon du siècle passé, c'est que le droit doit primer sur la force. Malheureusement ce principe n'est pas appliqué partout.

Il y a quelques semaines, je me suis rendu à Auschwitz pour le 80ème anniversaire de la libération du camp d'extermination. Ce lieu, gravé à toujours dans l'histoire comme synonyme du manque d'humanité, m'a profondément marqué. 80 années ont passé depuis ces actes inhumains, mais le choc persiste. C'est un lieu de réflexion, mais aussi de réaction. L'Histoire jugera aux mêmes termes les auteurs de ces actes que ceux qui n'en ont pas appris les leçons.

Monsieur le Vice-Président,

L'état du monde nous confronte aujourd'hui à de nombreux défis.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine continue depuis plus de trois ans. Depuis trois ans, un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies mène une guerre d'agression meurtrière contre un pays souverain, violant ainsi les principes les plus fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Nous exhortons tous les pays d'user leur influence pour faire cesser cette guerre d'agression injustifiable. Les pourparlers de paix doivent être inclusifs et basés sur le droit international afin de garantir une paix juste et durable – rien sur l'Ukraine, sans l'Ukraine. Rien sur l'Europe, sans l'Europe.

Un an et demi à peine après les atrocités criminelles et inacceptables perpétrées le 7 octobre 2023 contre des citoyens israéliens par le Hamas et d'autres groupes armés, la Bande de Gaza est en ruines. L'accord de cessez-le-feu et le retour des otages israéliens doit être à tout prix respecté et conduire à une cessation durable des hostilités, y compris dans ce contexte la distribution en toute sécurité d'une aide humanitaire considérablement renforcée dans toute la bande de Gaza à tous les civils palestiniens qui en ont besoin. Tout déplacement forcé de la population de Gaza est inacceptable au regard du droit international humanitaire.

Ces situations montrent à suffisance que le monde doit être gouverné par la force de la loi et non par la loi du plus fort.

Monsieur le Vice-Président,

Depuis sa création en 2006, ce Conseil a joué un rôle dans de nombreux conflits – du Soudan à la RDC, du Myanmar au Venezuela. Un autre exemple est la situation en Afghanistan qui a largement disparu de nos écrans sur arrière-fond des troubles géopolitiques, mais le régime taliban continue à étouffer les femmes et les filles afghanes.

La régression démocratique dans de nombreux pays est inquiétante. Le Luxembourg sera toujours du côté de ceux qui se battent pour la liberté, la démocratie et les droits fondamentaux inscrits dans les pactes internationaux des droits. Au Bangladesh, les manifestations d'étudiants ont mené à un renouveau démocratique. En Syrie, la chute du régime Assad donne un nouvel espoir à des millions de Syriens. Il faudra là aussi veiller à ce que les nouveaux dirigeants respectent les droits humains de toutes les communautés et religions.

Le Haut-Commissariat doit accompagner les gouvernements prêts à améliorer leur gouvernance et la protection des droits humains. Pour cela, il a besoin d'un financement stable et prévisible. Le Luxembourg y participe par son partenariat stratégique avec le Haut-Commissariat pour les années 2024 à 2027. Cela dit, il ne s'agit pas seulement d'apporter un soutien financier, mais aussi d'affirmer nos valeurs pour la défense des droits de l'homme.

Monsieur le Vice-Président,

L'avenir peut sembler inquiétant. Mais l'avenir n'est pas figé. C'est à nous, en tant que citoyens, en tant que responsables politiques, de façonner l'avenir. Par nos choix, nos décisions, nos actions.

L'ordre international fondé sur le droit et notamment sur la Charte des Nations Unies, doit être défendu résolument. La dignité humaine, la solidarité et l'égalité de tous les êtres humains sont non-négociables. Cet ordre international et l'approche multilatérale fournissent la base pour la paix et partant pour tout progrès en matière économique et social.

Attelons-nous donc tous et avec détermination à la tâche de mettre en œuvre le Pacte pour l'Avenir, les objectifs pour le développement durable de l'Agenda 2030, pour la paix et la dignité humaine.

Je vous remercie de votre attention.